## **ATTIJARI LEASING**

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

**AOUT 2016** 



Cabinet d'expertise comptable 29. Avenue de l'indépendance résidence Meriem Bloc B - Bureau n° 417 2080 Ariana - Tunis

Tél: 71 841110 / Fax: 71 841 160



E-mail: administration@finor.com.tn

Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis. Tél: (216) 70 728 450 – Fax: (216) 70 728 405

## **SOMMAIRE**

				<u>Page</u>
l-	AVIS DES	COMMISSAIRE	S AUX COMPTES	3
II-	_	FINANCIERS AU 30 JUIN 20	INTERMEDIAIRES	6

I -AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMI	PTES



Cabinet d'expertise comptable 29. Avenue de l'indépendance résidence Meriem Bloc B - Bureau n° 417 2080 Ariana - Tunis Tél: 71 841110 / Fax: 71 841 160 Finor

Société d'expertise comptable Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie Immeuble International City Center – Tour des bureaux Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.

 $\begin{tabular}{ll} T\'el: (216) 70 728 450 - Fax: (216) 70 728 405 \\ E-mail: administration@finor.com.tn \end{tabular}$ 

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

### Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

### Introduction:

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26mai 2015, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2016. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 475 239 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 1968 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

### Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est

soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup>Janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Juillet 2016 et

ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de

3.013.279DT dont 1.109.038DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31

décembre 2014 de 2.900.026DT à 252.359DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la

société est entrain de formuler une opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et

présenter ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité

de ses déclarations.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend, pour l'essentiel, de la position de

l'administration fiscale sur des questions de fond concernant les spécificités de l'activité de la

société.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la réserve développée dans le paragraphe

précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers

intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas

sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le

résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date,

conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Août 2016

**Les Co-commissaires aux Comptes** 

**Cabinet Walid BEN AYED** 

**FINOR** 

Walid BEN AYED Mustapha MEDHIOUB

Page 5

## II - ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2016

	Page
Bilan	7
Etat des engagements hors bilan	8
Etat de résultat	9
Etat de flux de trésorerie	10
Notes aux états financiers	11

### **BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2016**

(exprimé en dinar tunisien)

		30	30 Juin	
	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprès des banques	4	8 477 312	13 552 364	9 213 283
Créances sur la clientèle de Leasing	5	438 556 200	416 250 421	426 164 176
Acheteurs factorés	6	9 360 635	8 804 309	8 789 541
Portefeuille de placement	7	3 841 631	500 006	11 725 221
Portefeuille d'investissement	8	7 971 973	6 867 080	6 906 834
Valeurs immobilisées	9	4 235 926	4 408 390	4 320 424
Autres actifs	10	2 795 386	3 754 658	2 989 811
TOTAL DES ACTIFS		475 239 063	454 137 228	470 109 290
			Juin	31 Décembre
	Notes	<u>2016</u>	<u>2015</u>	<u>2015</u>
PASSIFS				
Concours bancaires	11	569	616	569
Dettes envers la clientèle	12	7 949 477	8 037 262	6 671 439
Comptes courants des adhérents	6	1 645 877	1 669 135	1 648 720
Emprunts et dettes rattachées	13	401 491 036	388 366 975	396 015 483
Fournisseurs et comptes rattachés	14	22 498 415	15 779 569	22 923 578
Autres passifs	15	2 773 140	3 239 497	2 926 941
TOTAL DES PASSIFS		436 358 514	417 093 054	430 186 730
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		9 751 952	8 711 852	8 687 104
Résultats reportés		6 462 255	5 204 777	5 204 778
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Total des capitaux propres	16	38 880 549	37 044 174	39 922 559
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	S	475 239 063	454 137 228	470 109 290

## ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 30 JUIN 2016

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
ENGAGEMENTS DONNES	78 790 325	73 868 550	61 223 604	
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16 583 012	22 281 975	13 185 754	
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	58 914 397	48 377 572	45 108 943	
Engagements de factoring	3 292 915	3 209 003	2 928 906	
ENGAGEMENTS RECUS	556 429 281	522 464 554	535 628 923	
Garanties reçues	865 083	788 458	638 458	
Intérêts à échoir sur contrats actifs	75 694 626	64 918 466	68 414 468	
Valeurs des biens, objet de leasing	479 869 572	456 757 630	466 575 997	
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	23 096 475	18 500 000	7 104 763	
Emprunts obtenus non encore encaissés	23 096 475	18 500 000	7 104 763	

## ETAT DE RESULTAT

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2016	2015	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus de Leasing	17	20 691 518	19 230 702	39 673 703
Revenus de Factoring	18	540 976	512 030	932 043
<u>Total des revenus</u>	_	21 232 494	19 742 732	40 605 746
Autres produits d'exploitation	19	1 022 394	973 425	2 013 996
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	_	22 254 888	20 716 157	42 619 742
Charges financières nettes	20	(13 120 972)	(12 524 793)	(25 727 662)
Commissions encourues		(47 969)	(49 970)	(89 226)
Produits des placements	21	263 027	272 254	638 332
PRODUITS NETS	-	9 348 974	8 413 648	17 441 186
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	22	(2 678 507)	(2 114 159)	(4 002 471)
Autres charges d'exploitation	23	(1 216 404)	(1 181 869)	(2 316 123)
Dotations aux amortissements	24	(200 221)	(164 621)	(353 229)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	_	5 253 842	4 953 000	10 769 363
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 193 549)	(1 416 504)	(2 903 545)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(423 849)	(156 000)	(316 964)
RESULTAT D'EXPLOITATION	_	2 636 444	3 380 496	7 548 854
Autres gains ordinaires	27	175 363	87 816	363 424
Autres pertes ordinaires	28	(175)	(88)	(76 949)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	- -	2 811 632	3 468 224	7 835 330
Impôt sur les bénéfices	29	(843 490)	(1 038 878)	(2 502 852)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	_	1 968 142	2 429 345	5 332 477
Résultat par action	16	0,926	1,143	2,509

### ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

	Notes 30 Ju		luin	31 décembre
		2016	2015	2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	30	137 588 073	130 758 617	264 933 826
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	20 638 556	20 965 760	39 188 942
Financements des adhérents	31	(20 582 590)	(19 309 209)	(37 112 228)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(128 134 455)	(125 214 242)	(241 527 751)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(3 616 475)	(3 221 187)	(7 232 067)
Intérêts payés	34	(13 764 188)	(13 803 794)	(25 069 397)
Impôts et taxes payés	35	(2 808 523)	(806 850)	(2 937 080)
Autres flux de trésorerie	36	8 037 905	15 916 852	5 262 094
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(2 641 697)	5 285 946	(4 493 660)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations				
corporelles et incorporelles	37	(115 723)	(864 068)	(928 730)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations				
corporelles et incorporelles	38	-	57 955	11 194
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(1 000 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	t	(1 115 723)	(3 306 113)	(3 417 536)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	40	(3 010 152)	(2 580 352)	(2 605 099)
Encaissements provenant des emprunts	13	86 000 000	94 321 605	179 321 605
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	13	(82 793 399)	(90 799 898)	(165 108 157)
Flux liés au financement à court terme	13	2 825 000	720 000	(4 395 000)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		3 021 449	1 661 356	7 213 349
Variation de trésorerie		(735 971)	3 641 187	(697 847)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	9 212 714	9 910 561	9 910 561
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	8 476 743	13 551 748	9 212 714

### NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

### 1-1 Présentation de la société

La société « ATTIJARI LEASING » précédemment nommée « Général Leasing » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 10.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005a décidé de porter le capital à D : 12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTIJARI LEASING ».

Ainsi, le capital social s'élève au 30juin 2016, à 21.250.000 Dinars composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit (abrogée et remplacée en juillet 2016 par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers) ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

### 1-2 Régime fiscal de la société

#### 1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

### 1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing , sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

### 1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

### Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 30juin 2016, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

### Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

### 3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant commeprocédé de mesure celui du coût historique.

### 3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

### 3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

### 3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement; et

b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a. la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b. les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

### 3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

### Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- **B2-** Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- **B4-** Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

- <u>A- Actifs courants</u>: Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.
- <u>B1- Actifs nécessitant un suivi particulier</u>: Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.
- <u>B2- Actifs incertains</u>: Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :
  - un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
  - l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
  - des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
  - des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
  - la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
  - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).
- <u>B3- Actifs préoccupants</u>: Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.
- <u>B4- Actifs compromis</u>: Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT  $n^{\circ}$  91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour lesbiens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

#### Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTIJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

- 1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
  - a. Agriculture;
  - b. BTP;
  - c. Commerce;
  - d. Industrie;
  - e. Médical;
  - f. Services;
  - g. Tourisme;
  - h. Transport.
- 2. La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les années 2012 à 2014,TMMgiselon la formule suivante :

$$TMMgi = \Big(\sum_{N=1}^{n} \frac{\text{Risque additionnel de l'année N}}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année N-1}}\Big) / n$$

### Avec:

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMMgi : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMMgi.
- 3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances «FSgi» traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPMgi » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2012-2014 :

$$TPMgi = \left( \begin{array}{c} n \\ \hline N=1 \end{array} \right) / n$$
 Risque additionnel de l'année N \ N=1

Avec TPMgi: Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PCgi » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

### Les provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : A=N-M+1

A : ancienneté dans la classe 4 N : année d'arrêté des comptes

M: année de la dernière migration vers la classe 4

### 3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

### 3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées :
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

### 3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

### Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

### Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- → au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- → à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

### Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

#### *3-3-6 Valeurs immobilisées :*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amortieslinéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

•	Logiciels	33,3%
•	Construction	5,0%
•	Matériel de transport	20,0%
•	Mobilier et matériel de bureau	20,0%
•	Matériel informatique	33,3%
•	Installations générales	10,0%

### 3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

## NOTE 4: CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30 Ju	30 Juin		
	2016	2015	2015	
- Banques	8 473 999	13 549 745	9 211 091	
- Caisses	3 313	2 620	2 192	
<u>Total</u>	8 477 312	13 552 364	9 213 283	

## NOTE 5: CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Ju	30 Juin	
	2016	2015	2015
- Créances de leasing	436 637 573	411 636 345	425 718 418
- Impayés	35 681 937	33 387 360	33 521 602
- Effets impayés et à l'encaissement	44 842	44 249	44 759
- Intérêts échus et différés	(2 269 606)	(2 078 240)	(2 095 352)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 790 015	5 581 117	2 450 749
Total brut	473 884 761	448 570 831	459 640 175
- Provisions pour dépréciation des encours	(11 882 662)	(10 453 999)	(11 125 751)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(17 581 681)	(16 281 922)	(16 700 234)
- Provisions additionnelles	(351 063)	(433 327)	(374 955)
- Provisions collectives	(1 895 481)	(1 704 976)	(1 895 481)
- Provisions pour différence d'encours	(169 531)	(169 530)	(169 531)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 403 893)	(3 232 407)	(3 165 799)
Total des provisions et produits réservés	(35 328 561)	(32 320 410)	(33 475 999)
<u>Total net</u>	438 556 200	416 250 421	426 164 176

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2015	428 169 167
Additions de la période	
- Investissements	112 165 478
- Relocations	1 846 666
- Consolidations	9 579
Retraits de la période	
- Remboursement des créances échues	(94 359 428)
- Remboursement anticipé de créances	(5 644 565)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(11 660)
- Relocations	(1 714 585)
- Radiations de créances	(33 064)
Solde au 30 Juin 2016	440 427 588

### Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 Ju	31 décembre	
	2016	2015	2015
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	493 773 005	455 720 006	473 604 075
A recevoir dans moins d'un an	188 335 848	172 364 666	179 191 264
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	299 494 672	275 504 675	284 073 193
A recevoir dans plus de 5 ans	5 942 485	7 850 665	10 339 618
Produits financiers non acquis (b)	75 694 626	64 918 466	68 414 468
A recevoir dans moins d'un an	35 044 510	30 520 965	31 992 499
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	40 001 572	33 613 654	35 144 792
A recevoir dans plus de 5 ans	648 544	783 847	1 277 177
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	418 078 379	390 801 540	405 189 607
Créances en instance de mise en force (2)	3 790 015	5 581 117	2 450 749
Créances échues (3)	169 223	402 669	366 088
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	934 650	627 066	1 918 639
Contrats suspendus (contentieux) (5)	17 455 320	19 805 070	18 244 085
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	440 427 588	417 217 462	428 169 167

#### NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING (suite)

English Committee (committee)
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable) Impayés
Contrats en instance de mise en force
CREANCES LEASING
Avances reçues (*)
ENCOURS GLOBAL
ENGAGEMENTS HORS BILAN
TOTAL ENGAGEMENTS
Produits réservés
Provisions sur encours financiers
Provisions sur impayés
Provisions additonnelles
TOTAL DE LA COUVERTURE
ENGAGEMENTS NETS

A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	ALYSE PAR C B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	TOTAL
338 064 216 2 701 498 3 267 887	68 760 011 8 746 243 277 774	6 642 306 1 989 986	4 645 256 2 337 690	18 433 560 19 906 520 244 354	436 545 348 35 681 937 3 790 015
344 033 601	77 784 028	8 632 291	6 982 946	38 584 434	476 017 300
(5 653 693)	(95 389)	(8 082)	(24 129)	(2 168 184)	(7 949 477)
338 379 908	77 688 638	8 624 209	6 958 818	36 416 250	468 067 822
16 493 012	90 000	<u> </u>	-	-	16 583 012
354 872 920	77 778 639	8 624 209	6 958 818	36 416 250	484 650 835
- - - -	- - -	(252 361) (8 674) (301 699)	(335 891) (101 042) (794 029)	(2 815 641) (11 772 944) (16 485 954) (351 063)	(3 403 893) (11 882 661) (17 581 681) (351 063)
-	-	(562 734)	(1 230 962)	(31 425 602)	(33 219 299)
		,	,	,	,
354 872 920	77 778 639	8 061 475	5 727 855	4 990 647	451 431 536

D-4'- d4'f (D2 D2 -4 D4)	1,78%	1,44%	7,51%		
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	10,73%				
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2015		9,93%			
	6,53%	17,69%	86,30%		
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés		63,88%			
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2015		67,45%			

<sup>(\*)</sup> Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

### NOTE 6: ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Jui	31 décembre	
	2016	2015	2015
- Comptes des acheteurs factorés	9 488 011	8 531 856	9 389 736
- Effets à l'encaissement	543 309	979 008	120 179
Sous Total (A)	10 031 320	9 510 864	9 509 915
- Provisions	(600 991)	(634 038)	(652 560)
- Agios réservés	(69 694)	(72 517)	(67 814)
Total des provisions	(670 685)	(706 555)	(720 374)
<u>Total net</u>	9 360 635	8 804 309	8 789 541
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	1 645 877	1 669 135	1 648 720
Sous total (B)	1 645 877	1 669 135	1 648 720
Encours de Financement des adhérents (A) - (B)	8 385 443	7 841 729	7 861 195

### Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 30/06/2016 se présentent comme suit :

Rubrique	A	B 1	B 2	В 3		B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	8 436 027	328 179	-		-	735 539	9 499 745
Valeurs à l'encaissement	515 131	10 178	-		-	18 000	543 309
Fonds de garantie (**)	(1 530 381)	(36 000)	-		-	(80 854)	(1 647 235)
ENGAGEMENTS BILAN	7 420 777	302 357	-		-	672 685	8 395 819
ENGAGEMENTS HORS BILAN	3 275 272	17 643	-		-	-	3 292 915
TOTAL ENGAGEMENTS	10 696 049	320 000	-		-	672 685	11 688 734
Produits réservés	-	-	-		_	69 694	69 694
Provisions	-	-	-		-	600 991	600 991
TOTAL PROVISONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-		-	670 685	670 685
ENGAGEMENTS NETS	10 696 049	320 000	-		-	2 000	11 018 049
Ratio des actifs non performants			-			5,75%	
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2016				5,75%			
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2015				7,78%			
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés			-			99,70%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30		99,70%					
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31	décembre 2015			85,79%			

<sup>(\*)</sup> Le total général des acheteurs factorésexcède celui comptable pour 11734 DT.

<sup>(\*\*)</sup> Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT.

### NOTE 7: PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

	30 Jui	n	31 décembre
	2016	2015	2015
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	3 519 320	_	1 179 061
- Titres cotés	546 160	500 006	546 160
- Certificats de dépôt	-	-	10 000 000
Total brut	4 065 480	500 006	11 725 221
- Provisions pour dépreciation des titres côtés	(223 849)	-	-
<u>Total net</u>	3 841 631	500 006	11 725 221

### NOTE 8: PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Jui	30 Juin		
	2016	2015	2015	
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400	
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	7 795 573	6 690 680	6 730 434	
<u>Total</u>	7 971 973	6 867 080	6 906 834	

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

### NOTE 9: VALEURS IMMOBILISEES

Au 30juin 2016, cette rubrique totalisant 4 235926DT contre 4 320 424DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES ARRETE AU 30JUIN 2016

	Taux		Valeurs brutes		Aı	Valeur		
Désignation	d'amortissement	Début de	Acquisitions	Fin de	Début de	<b>Dotations de</b>	Fin de	comptable
		période		période	période	la période	période	nette
Logiciels	33,3%	234 094	11 670	245 764	224 611	5 626	230 237	15 527
Total des immobilisations incorporelles		<u>234 094</u>	<u>11 670</u>	<u>245 764</u>	<u>224 611</u>	<u>5 626</u>	<u>230 237</u>	<u>15 527</u>
Terrain	-	949 160	-	949 160	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	3 403 650	1 555 903	85 092	1 640 995	1 762 655
Matériel de transport	20,0%	427 869	42 500	470 369	76 200	43 442	119 642	350 727
Installations générales	10,0%	737 857	53 523	791 380	332 687	31 528	364 215	427 165
Mobilier de bureau	20,0%	228 221	-	228 221	200 351	6 849	207 200	21 022
Matériel informatique	33,3%	238 409	8 030	246 439	215 229	7 111	222 340	24 100
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	-	130 482	24 695	20 573	45 268	85 213
Immobilisations hors exploitation		600 358	-	600 358	-	-	-	600 358
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>6 716 006</u>	<u>104 053</u>	<u>6 820 059</u>	2 405 065	<u>194 595</u>	<u>2 599 660</u>	4 220 399
TOTAUX		6 950 100	115 723	7 065 823	2 629 676	200 221	2 829 897	4 235 926

## **NOTE 10: AUTRES ACTIFS**

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 Jui	31 décembre	
_	2016	2015	2015
- Frais d'émission des emprunts	894 906	709 218	807 739
- Dépôts et cautionnements versés	31 234	30 884	31 234
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	364 521	47 626	106 706
- Avances et acomptes au personnel	351 331	439 815	477 170
- Autres créances sur le personnel	4 390	2 040	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	596 792	1 860 577	863 499
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	291 815	317 507	454 262
- Autres comptes débiteurs	391 688	416 585	382 836
- Produits à recevoir	120 943	137 430	151 058
- Charges constatées d'avance	59 933	88 179	24 463
Total brut	3 242 457	4 184 765	3 436 882
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(447 071)	(430 107)	(447 071)
Total net	2 795 386	3 754 658	2 989 811

## **NOTE 11 : AUTRES ACTIFS (SUITE)**

## TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS AU 30 JUIN 2016

(Montants exprimés en dinars)

	Taux	Valeur brute					Valeur	
Désignation	de résorption	Début de	Addition	Fin de	Début de	Dotation de	Fin de	comptable
		période		période	période	la période	période	nette
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 739 764	246 554	1 986 318	932 025	159 387	1 091 412	894 906
TOTAUX		1 739 764	246 554	1 986 318	932 025	159 387	1 091 412	894 906

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

### NOTE 11: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 J	30 Juin		
	2016	2015	2015	
- Banques, découverts	569	616	569	
<u>Total</u>	569	616	569	

### **NOTE 12: DETTES ENVERS LA CLIENTELE**

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 Jui	30 Juin	
	2016	2015	2015
- Avances et acomptes reçus des clients	7 949 477	8 037 262	6 671 439
<u>Total</u>	7 949 477	8 037 262	6 671 439

### **NOTE 13: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES**

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
Emprunts				
- Banques locales	125 971 510	138 694 369	134 650 612	
- Banques étrangères	25 347 746	27 384 150	27 384 149	
- Emprunts obligataires	161 840 600	133 147 040	147 897 920	
- Certificats de Leasing	74 500 000	61 350 000	68 235 000	
- Billets de trésorerie	-	15 440 000	1 440 000	
- Certificats de dépôt	7 500 000	7 500 000	9 500 000	
- Crédits de leasing	85 213	85 187	105 786	
<u>Total emprunts</u>	395 245 069	383 600 746	389 213 467	
Dettes rattachées				
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 036 786	1 593 440	1 013 825	
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	443 615	77 196	477 404	
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 459 984	3 140 296	3 872 295	
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 313 390	265 480	1 426 499	
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	-	133 467	
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	102 067	-	-	
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(173 565)	-	
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(109 875)	(136 618)	(121 474)	
<u>Total dettes rattachées</u>	6 245 967	4 766 228	6 802 016	
<u>Total général</u>	401 491 036	388 366 975	396 015 483	

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

	Solde en début de				Fin de période		
DESIGNATION	période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Échéances à plus	Échéances à	
	periode				d'un an	moins d'un an	
BANQUES LOCALES	134 650 612	56 000 000	64 679 102	125 971 510	67 803 734	58 167 776	
* ATTIJARI BANK 18	750 000		500 000	250 000	97 000 751	250 000	
* ATTIJARI BANK 19	1 250 000	_	500 000	750 000		750 000	
* ATTIJARI BANK 20	1 500 000	_	500 000	1 000 000	_	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 21	3 500 000	_	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000	
* ATTIJARI BANK 22	2 500 000	_	2 500 000	2 300 000	300 000	2 000 000	
* ATTIJARI BANK 23	231 943	_	231 943	_	_	_	
* ATTIJARI BANK 24	3 750 000	_	2 500 000	1 250 000	_	1 250 000	
* ATTIJARI BANK 25	7 000 000	_	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000	
* ATTIJARI BANK 26	3 500 000	_	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 27	3 750 000	_	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 28	4 000 000	_	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 29	4 000 000	_	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 15/1	4 500 000	_	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK15/2	6 300 000	-	700 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000	
* ATTIJARI BANK 15/3	4 750 000	-	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 15/4	3 800 000	-	400 000	3 400 000	2 600 000	800 000	
* ATTIJARI BANK 16/1	_	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000	
* ATTIJARI BANK 16/2	_	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000	
* ATTIJARI BANK 16/1	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000	
* Crédits Directs, ATTIJARI BANK	25 000 000	40 000 000	40 000 000	25 000 000	-	25 000 000	
TOTAL ATTIJARI BANK	80 081 943	49 000 000	52 931 943	76 150 000	33 900 000	42 250 000	
* ALBARAKA BANK CMT11	358 442	-	358 442	-	-	-	
* AL BARAKA BANK CMT12	179 221	-	179 221	-	-	-	
* ALBARAKA BANK CMT13	161 299	-	161 299	-	-	-	
* AL BARAKA BANK CMT14	143 377	-	143 377	-	-	-	
* AL BARAKA BANK CMT15	108 163	-	108 163	-	-	-	
* AL BARAKA BANK CMT16	354 868	-	174 597	180 271	-	180 271	
* ALBARAKA BANK CMT17	354 868	-	174 597	180 271	-	180 271	
TOTAL AL BARAKA BANK	1 660 237	_	1 299 695	360 542	_	360 542	

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

	Soldo on début de				Fin de j	oériode
DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Échéances à plus	Échéances à
	periode				d'un an	moins d'un an
* AMEN BANK 6	634 232	-	419 907	214 325		214 325
* AMEN BANK 7	633 278	-	419 275	214 003	-	214 003
* AMEN BANK 18	875 000	-	250 000	625 000		500 000
* AMEN BANK 19	700 000	-	200 000	500 000		400 000
* AMEN BANK 20	200 000	-	50 000	150 000		100 000
* AMEN BANK 21	1 123 513	-	202 341	921 172		425 982
* AMEN BANK 22	283 484	-	51 027	232 457		107 466
* AMEN BANK 23	1 186 015	-	199 390	986 625		419 913
* AMEN BANK 24	1 186 235	-	199 427	986 808		419 991
* AMEN BANK 25	2 177 115	-	391 877	1 785 238		825 324
* AMEN BANK 27	1 274 553	-	135 142	1 139 411	852 619	286 792
* AMEN BANK 28	859 030	-	91 172	767 858		193 405
* AMEN BANK 29	1 386 476	-	147 463	1 239 013		312 550
* AMEN BANK 30	967 380	-	102 928	864 452	646 327	218 125
TOTAL AMEN BANK	13 486 313	-	2 859 949	10 626 364	5 988 487	4 637 877
* BANQUE DE TUNISIE 1	571 426	_	_	571 426	_	571 426
* BANQUE DE TUNISIE 2	1 285 600	_	321 450	964 150		
* BANQUE DE TUNISIE 3	856 000	_	143 000	713 000		286 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	2 800 000	_	600 000	2 200 000		800 000
* BANQUE DE TUNISIE 15/01	3 800 000	_	600 000	3 200 000		800 000
* BANQUE DE TUNISIE 16/01	-	4 000 000		4 000 000		800 000
TOTAL BT	9 313 026	4 000 000	1 664 450	11 648 576	7 962 550	3 686 026
* BIAT 1	847 266	_	412 093	435 173	_	435 173
* BIAT 2	250 000	_	250 000	.55 175	_	- 135 175
			223 000			
TOTAL BIAT	1 097 266	-	662 093	435 173	_	435 173
* ABC5	562 500	-	375 000	187 500	_	187 500
* ABC7	2 000 000	-	250 000	1 750 000	1 250 000	500 000
* ABC8	2 000 000	-	250 000	1 750 000	1 250 000	500 000
* ABC 15/1	1 300 000	-	1 300 000	-	-	-
TOTAL ABC	5 862 500	-	2 175 000	3 687 500	2 500 000	1 187 500

NOTE 13: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

	Solde en début de				Fin de période		
DESIGNATION	période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Échéances à plus	Échéances à	
	•				d'un an	moins d'un an	
* BH	2 733 555	_	359 856	2 373 699	1 624 431	749 268	
* BH 15/01	4 715 772	_	293 973	4 421 799	3 803 266	618 533	
* BH 15/02	2 000 000	_	142 857	1 857 143	1 571 429	285 714	
* BH 15/03	3 000 000	-	214 286	2 785 714	2 357 143	428 571	
* BH 15/03	-	3 000 000	-	3 000 000	2 571 429	428 571	
TOTAL BH	12 449 327	3 000 000	1 010 972	14 438 355	11 927 697	2 510 658	
101.1221	12 113 027		1010372	1. 100 000	11,2,0,,	2010 000	
* ATB	2 000 000	-	750 000	1 250 000	250 000	1 000 000	
* ATB 2	1 200 000	-	300 000	900 000	500 000	400 000	
* ATB 15/01	3 500 000	-	525 000	2 975 000	2 275 000	700 000	
TOTAL ATB	6 700 000	-	1 575 000	5 125 000	3 025 000	2 100 000	
* QNB	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000	
TOTAL QNB	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000	
BANOUES ETRANGERES	<u>27 384 149</u>	=	2 036 403	<u>25 347 746</u>	<u>18 981 035</u>	<u>6 366 712</u>	
* BAD 1	4 723 521	_	337 394	4 386 127	3 711 338	674 789	
* BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 067 967	177 994	
TOTAL BAD	5 969 482	-	337 394	5 632 088	4 779 305	852 783	
* BEI 5	10 082 294	_	1 440 328	8 641 966	5 761 311	2 880 655	
* BEI 6	1 810 768	_	258 681	1 552 087	1 034 725	517 362	
TOTAL BEI	11 893 062	-	1 699 009	10 194 053	6 796 036	3 398 017	
* SANAD	9 521 605	-	_	9 521 605	7 405 693	2 115 912	
TOTAL SANAD	9 521 605	-	-	9 521 605	7 405 693	2 115 912	
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	162 034 761	56 000 000	66 715 505	151 319 256	86 784 769	64 534 487	

## NOTE 13: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

	Solde en début de				Fin de p	ériode
DESIGNATION	période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
* Emprunt obligataire 01/2011 F	11 400 000	-	5 700 000	5 700 000	-	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	600 000	-	300 000	300 000	-	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	4 656 000	-	2 328 000	2 328 000	-	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	6 688 000	-	1 672 000	5 016 000	3 344 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	1 188 000	-	-	1 188 000	594 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	5 532 000	-	-	5 532 000	2 766 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	1 828 640	-	-	1 828 640	1 371 520	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	1 500 000	-	-	1 500 000	1 000 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	10 975 200	-	600 000	10 375 200	6 716 800	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	2 632 000	658 000
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	12 163 680	-	3 040 920	9 122 760	6 081 840	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000	7 960 000	1 990 000
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	5 894 400	-	-	5 894 400	4 420 800	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000	10 632 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	1 600 000	-	-	1 600 000	1 200 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	-	2 216 400	8 865 600	6 649 200	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	-	-	17 918 000	17 918 000	-
* Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000
* Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016-1	-	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	147 897 920	30 000 000	16 057 320	161 840 600	127 886 160	33 954 440

## NOTE 13: EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

	0.11 14 4 1				Fin de période		
DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Échéances à plus	Échéances à	
					d'un an	moins d'un an	
AUTRES EMPRUNTS							
* CERTIFICATS DE LEASING	68 235 000	99 500 000	93 235 000	74 500 000	-	74 500 000	
* BILLETS DE TRESORERIE	1 440 000	-	1 440 000	-	-	-	
* CERTEFICATS DE DEPOT	9 500 000	13 000 000	15 000 000	7 500 000	-	7 500 000	
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°51263	70 684	-	15 169	55 515	23 059	32 456	
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°55610	35 103	-	5 405	29 698	18 134	11 564	
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	79 280 787	112 500 000	109 695 574	82 085 213	41 193	82 044 020	
TOTAL GENERAL	389 213 468	198 500 000	192 468 399	395 245 069	214 712 122	180 532 947	

### **NOTE 14: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing				
- Factures d'achats	7 856 157	4 361 429	1 211 967	
- Effets à payer	14 642 258	11 418 140	21 711 611	
<u>Total</u>	22 498 415	15 779 569	22 923 578	

## **NOTE 15: AUTRES PASSIFS**

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Personnel, rémunérations dues	26 326	30 509	26 326	
- Personnel, autres charges à payer	247 127	185 903	148 398	
- Etat, retenues sur salaires	27 763	22 973	50 436	
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	433 749	381 903	542 099	
- Etat, impôts sur les bénéfices	92 541	217 515	527 089	
- Etat, autres impôts et taxes à payer	75 626	61 887	45 690	
- Etat, TCL à payer	14 153	13 238	13 663	
- C.N.S.S	266 754	214 915	153 374	
- CAVIS	57 949	34 555	9 518	
- Autres comptes créditeurs	13 901	40 968	84 545	
- Remboursement assurance groupe	7 925	2 828	2 370	
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000	
- Diverses charges à payer	443 389	1 314 395	535 649	
- Compte d'attente	183 281	161 776	189 841	
- Caisse de compensation	6 156	24 839	21 896	
- Prestataires Assurances	-	34 202	-	
- Produits constatés d'avance	104 304	95 274	95 325	
- Prestataires de services	61 953	118 125	4 779	
- Retenue de garantie	5 799	19 248	7 499	
- Provisions pour passifs et charges	525 772	181 772	325 772	
- Provisions pour départ à la retraite	136 672	40 672	100 672	
<u>Total</u>	2 773 140	3 239 497	2 926 941	

#### **NOTE 16: CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
			_	
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	7 500 000	6 500 000	6 500 000
- Réserve pour fonds social	(D)	126 952	86 852	62 104
- Effets de modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(551 800)
- Résultats reportés		6 462 255	5 204 777	5 204 778
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	_	36 912 407	34 614 829	34 590 082
Résultat de l'exercice		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	38 880 549	37 044 174	39 922 559
Résultat par action:				
Résultat de la période (1)		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(E)	0,926	1,143	2,509

<sup>(</sup>A) Le capital social s'élève au 30 juin 2016 à la somme de 21.250.000 Dinars divisé en 2.125.000 actions de 10 Dinars chacune.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

dégrèvement fiscal.

<sup>(</sup>B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des société commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à

ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un

<sup>(</sup>D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

<sup>(</sup>E) Le résultat par action, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

## **Note 16 : Capitaux propres (suite)**

### TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES ARRETE AU 30 Juin 2016

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par l'AGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 550 000)		(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social				(55 099)				(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015							5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559
Affectations approuvées par l'AGO du 13/05/2016			1 000 000	100 000		4 232 477	(5 332 477)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015						(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social				(35 152)				(35 152)
Résultat au 30 juin 2016							1 968 142	1 968 142
Solde au 30 Juin 2016	21 250 000	2 125 000	7 500 000	126 952	(551 800)	6 462 255	1 968 142	38 880 549

## **NOTE 17: REVENUS DE LEASING**

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
Intérêts conventionnels	20 377 381	18 725 213	38 516 457
Intérêts intercalaires	9 531	10 718	17 526
Intérêts de retard	608 033	642 007	1 244 239
Total intérêts de crédits bail	20 994 945	19 377 938	39 778 222
- Produits réservés de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers	(641 936)	(436 351)	(571 541)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période			
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	338 509	289 115	467 022
Variation des produits réservés	(303 427)	(147 236)	(104 519)
Total des revenus de leasing	20 691 518	19 230 702	39 673 703

### **NOTE 18: REVENUS DE FACTORING**

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
		4.00.000	
Commissions de factoring	157 661	150 820	290 138
Intérêts de financement	383 315	361 211	641 905
Total revenus de factoring	540 976	512 030	932 043

### **NOTE 19: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION**

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	233 590	237 785	449 576	
- Commissions d'assurance	-	-	66 968	
- Frais divers sur dossiers	786 143	733 424	1 493 142	
- Autres produits d'exploitation	2 661	2 216	4 309	
Total des autres produits d'exploitation	1 022 394	973 425	2 013 996	

### **NOTE 20: CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Intérêts des emprunts obligataires	5 003 699	4 158 450	8 698 958	
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 432 781	5 000 241	10 665 448	
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	798 055	421 295	1 238 437	
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	159 387	121 625	264 154	
Total des charges financières des emprunts	11 393 922	9 701 611	20 866 998	
- Intérêts des comptes courants	323 121	460 221	713 185	
- Intérêts sur opérations de financement	1 403 929	2 362 961	4 147 479	
Total des autres charges financières	1 727 050	2 823 182	4 860 664	
<u>Total général</u>	13 120 972	12 524 793	25 727 662	

### **NOTE 21: PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Dividendes sur titres immobilisés	5 292	-	-	
- Dividendes sur titres SICAV	333 724	208 275	208 275	
- Plus values sur cession de titres cotés	-	-	46 154	
- Plus values sur cession de titres SICAV	38 208	105 369	141 610	
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	5 316	
- Moins values réalisées sur cession de titres SICAV	(95 215) (*)	-	-	
- Moins values latentes sur titres SICAV	(113 690) (*)	(135 104) (*)	-	
- Moins values latentes sur titres immobilisés	-	-	(30 447)	
- Revenus des certificats de dépôt	46 664	17 737	108 871	
- Intérêts des comptes courants	48 044	75 977	158 553	
<u>Total</u>	263 027	272 254	638 332	

<sup>(\*)</sup> Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

### **NOTE 22: CHARGES DE PERSONNEL**

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Salaires et compléments de salaires	1 868 638	1 551 634	2 944 273
- Rémunérations du personnel détaché	228 803	274 691	426 251
- Charges connexes aux salaires	107 294	39 191	39 191
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	378 788	290 461	514 383
- Autres charges sociales	98 787	70 509	192 362
- Transfert de charges	(3 803)	(112 327)	(113 990)
<u>Total</u>	2 678 507	2 114 159	4 002 471

## **NOTE 23: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Achat de matières et fournitures	81 809	72 239	128 670	
<u>Total des achats</u>	81 809	72 239	128 670	
- Locations	45 782	21 070	73 780	
- Charges locatives et de copropriété	16 082	18 691	30 146	
- Entretiens et réparations	35 852	28 822	86 206	
- Primes d'assurances	94 156	53 332	121 056	
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	10 424	5 295	18 499	
Total des services extérieurs	202 296	127 210	329 688	
- Formations	25 245	13 922	22 903	
- Personnel extérieur à l'entreprise	4 553	16 432	20 556	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	173 194	138 636	346 943	
- Publicités, publications, relations publiques	108 817	234 382	279 960	
- Transports	21 404	20 330	40 725	
- Déplacements, missions et réceptions	17 692	18 084	37 024	
- Frais postaux et de télécommunications	77 228	66 653	142 365	
- Services bancaires et assimilés	225 772	178 850	449 724	
- Documentations	2 245	2 077	4 168	
- Transfert de charges	-	(901)	-	
Total des autres services extérieurs	656 150	688 465	1 344 368	
- Jetons de présence	24 000	25 000	50 000	
- Rémunération comité d'audit	6 000	6 000	12 000	
- Rémunération comité de risque	6 000	6 000	12 000	
- Rémunération comité de crédit	6 000	6 000	12 000	
Total des charges diverses	42 000	43 000	86 000	
- Impôts et taxes sur rémunérations	58 741	45 641	59 604	
- T.C.L	79 322	73 436	150 365	
- Droits d'enregistrement et de timbres	89 884	122 311	207 434	
- Autres impôts et taxes	6 201	9 567	9 994	
Total des impôts et taxes	234 149	250 955	427 397	
<u>Total général</u>	1 216 404	1 181 869	2 316 123	

### **NOTE 24: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	5 626	6 268	10 952	
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	194 595	158 352	342 277	
<u>Total</u>	200 221	164 621	353 229	

## NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin		31 décembre	
_	2016	2015	2015	
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 516 164	2 828 612	4 863 448	
- Dotations aux provisions additionnelles	-	-	24 755	
- Reprise sur provisions additionnelles	-	-	(98 059)	
- Dotations aux provisions collectives	-	-	190 505	
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 274 864)	(1 409 104)	(2 074 014)	
- Créances radiées	703 083	692 623	1 001 129	
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(626 833)	(602 610)	(867 541)	
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(65 333)	(71 410)	(95 301)	
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(51 742)	(17 207)	-	
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	174	-	1 315	
- Encaissement sur créances radiées	(7 100)	(4 400)	(42 692)	
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 193 549	1 416 504	2 903 545	

## NOTE 26: DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	200 000	156 000	300 000	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions côtées	223 849	-	-	
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	16 964	
Total	423 849	156 000	316 964	

### **NOTE 27: AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin		31 décembre	
	2016	2015	2015	
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	27 393	57 493	
- Revenus des immeubles	25 281	21 780	44 651	
- Apurement de comptes	149 920	36 791	257 377	
- Autres produits	162	1 852	3 903	
<u>Total</u>	175 363	87 816	363 424	

### **NOTE 28: AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Redressement social	-	-	76 860
- Autres	175	88	88
<u>Total</u>	175	88	76 949

### **NOTE 29: IMPOT SUR LES BENEFICES**

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2016 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

**NOTE 30: ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS** 

			30 Juin		31 décembre	
		Notes	2016	2015	2015	
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	5	33 521 602	31 427 800	31 427 800	
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	5	(35 681 937)	(33 387 360)	(33 521 602)	
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+	5	44 759	44 696	44 696	
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	-	5	(44 842)	(44 249)	(44 759)	
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	12	(6 671 439)	(7 019 561)	(7 019 561)	
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	12	7 949 477	8 037 262	6 671 439	
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	5	(132 081)	164 297	997 378	
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	5	(2 095 352)	(1 915 951)	(1 915 951)	
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	5	2 269 606	2 078 240	2 095 352	
- TVA collectée	+		17 115 755	15 897 980	32 759 228	
- Loyers encaissés	+	5 & 17	114 746 340	106 679 302	218 043 497	
- Intérêts de retard	+	17	608 033	642 007	1 244 239	
- Créances virées en Pertes	-	25	(703 083)	(692 623)	(1 001 129)	
- Encours financiers virées en pertes	+	5	33 064	444 119	502 649	
- Commissions encourues	-		(47 969)	(49 970)	(89 226)	
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	5	11 660	69 213	158 193	
- Encaissement sur créances radiées	+	25	7 100	4 400	42 692	
- Consolidations	-	5	(9 579)	(4 241)	(47 192)	
- Remboursements anticipés	+	5	5 644 565	7 409 831	12 639 056	
- Produits sur Cessions anticipées	+	19	233 590	237 785	449 576	
- Autres produits d'exploitation	+	19	788 804	735 640	1 497 451	
Encaissements reçus des clients			137 588 073	130 758 617	264 933 826	

### NOTE 31: ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

			30 Juin		31 décembre	
		Notes	2016	2015	2015	
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+	6	7 861 195	8 960 913	8 960 913	
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	-	6	(8 385 443)	(7 841 729)	(7 861 195)	
- Produits constatés d'avance en début de période	-	15	(95 325)	(105 590)	(105 590)	
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	15	104 304	95 274	95 325	
- Revenus du factoring	+	18	540 976	512 030	932 043	
- Variations des agios réservés	-	6	1 880	7 208	2 505	
- Financement des adhérents	+		20 582 590	19 309 209	37 112 228	
- TVA collectée	+		28 379	28 445	52 712	
Encaissements reçus des acheteurs factorés			20 638 556	20 965 760	39 188 942	

### NOTE 32: DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

			30 J	uin	31 décembre	
		Notes	2016	2015	2015	
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	14	22 923 578	18 767 049	18 767 049	
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	14	(22 498 415)	(15 779 569)	(22 923 578)	
- Fournisseurs, avances en début de période	-	10	(106 706)	(77 305)	(77 305)	
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	10	364 521	47 626	106 706	
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	5	112 165 478	107 577 056	216 261 769	
- TVA sur Investissements	+		15 285 999	14 679 385	29 393 110	
Décaissements pour financement de contrats de leasing			128 134 455	125 214 242	241 527 751	

## NOTE 33: SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			30 Juin		31 décembre	
		Notes	2016	2015	2015	
- Prestataires Assurances en début de période	_	10	(454 262)	_	_	
- Prestataires Assurances en fin de période	+	10	291 815	317 507	454 262	
			,			
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	10	(480 180)	(418 355)	(418 355)	
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	10	355 721	441 855	480 180	
- Charges constatées d'avance en début de période	-	10	(24 463)	(52 089)	(52 089)	
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	10	59 933	88 179	24 463	
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	15	26 326	26 326	26 326	
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	_	15	(26 326)	(30 509)	(26 326)	
F			(=====)	(/	(=====)	
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	15	148 398	146 712	146 712	
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	15	(247 127)	(185 903)	(148 398)	
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	15	50 436	56 252	56 252	
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	15	(27 763)	(22 973)	(50 436)	
,			(,	( /	(,	
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	15	542 099	445 539	445 539	
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	15	(433 749)	(381 903)	(542 099)	
- C.N.S.S en début de période	+	15	153 374	147 288	147 288	
- C.N.S.S en fin de période	-	15	(266 754)	(214 915)	(153 374)	
·						
- CAVIS en début de période	+	15	9 518	13 948	13 948	
- CAVIS en fin de période	-	15	(57 949)	(34 555)	(9 518)	
- Diverses Charges à payer en début de période	+	15	535 649	955 165	955 165	
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	15	(443 389)	(1 314 395)	(535 649)	
- TVA, payées sur biens et services	+		280 406	204 940	598 978	
- Charges de personnel	+	22	2 642 507	2 102 159	3 930 471	
- Autres charges d'exploitation	+	23	1 216 404	1 181 869	2 316 123	
- Impôts et taxes	-	23	(234 149)	(250 955)	(427 397)	
0				0.004.407		
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel			3 616 475	3 221 187	7 232 067	

## **NOTE 34: INTERETS PAYES**

		Notes	30 Jւ 2016	ıin 2015	31 décembre 2015
		110100			
- Frais d'émission des emprunts	+	10	246 554	249 401	490 451
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+	13	3 872 295	3 981 215	3 981 215
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	-	13	(3 459 984)	(3 140 296)	(3 872 295)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	13	1 013 825	2 073 467	1 072 299
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	13	(1 036 786)	(1 593 440)	(1 013 825)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	13	477 404	72 833	72 833
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	13	(443 615)	(77 196)	(477 404)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	+	13	1 426 499	-	1 209 319
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	-	13	(1 313 390)	-	(1 426 499)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+	13	133 467	248 359	40 208
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	-	13	-	(265 480)	(133 467)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	+	13	-	-	-
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	-	13	(102 067)	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	-	13	(121 474)	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	+	13	109 875	136 618	121 474
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	-	13	-	(458 420)	(458 420)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+	13	-	173 565	-
- Charges financières	+	20	13 120 972	12 524 793	25 727 662
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de					
remboursement des emprunts	-	20	(159 387)	(121 625)	(264 154)
Intérêts payés			13 764 188	13 803 794	25 069 397

## **NOTE 35: IMPOTS ET TAXES PAYES**

			30 Ju	31 décembre	
		Notes	2016	2015	2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+	15	527 089	-	_
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	-	15	(290 872)	(217 515)	(527 089)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	-	10	-	(241 989)	(241 989)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+	10	-		-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	15	45 690	37 933	37 933
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	15	(75 626)	(61 887)	(45 690)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	+	15	21 896	25 882	25 882
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	-	15	(6 156)	(24 839)	(21 896)
- Etat, TCL à payer en début de période	+	15	13 663	12 669	12 669
- Etat, TCL à payer en fin de période	-	15	(14 153)	(13 238)	(13 663)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	-	10	(133 515)	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+	10	133 515	133 515	133 515
- TVA payées	+		1 311 022	-	780 674
- Impôts et taxes	+	23	234 149	250 955	427 397
- Impôts sur les bénéfices	+	29	1 041 821	1 038 878	2 502 852
Impôts et taxes payés			2 808 523	806 850	2 937 080

### **NOTE 36: AUTRES FLUX DE TRESORERIE**

			30 Juin		31 décembre
		<u>Notes</u>	2016	2015	2015
- Placements en titres en début de période - Placements en titres en fin de période	+	7 7	11 725 221 (4 065 480)	16 334 547 (500 006)	16 334 547 (11 725 221)
<ul> <li>Remboursement assurance groupe en début de période</li> <li>Remboursement assurance groupe en fin de période</li> </ul>		10 & 15 10 & 15	(2 370) 7 925	- 2 828	2 370
<ul> <li>- Produits à recevoir des tiers en début de période</li> <li>- Produits à recevoir des tiers en fin de période</li> </ul>	+	10 10	151 058 (120 943)	301 152 (137 430)	301 152 (151 058)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période - Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	+	10 10	- -	166 653 -	166 653 -
- Autres comptes débiteurs en début de période - Autres comptes débiteurs en fin de période	+	10 10	384 225 (393 077)	413 606 (417 974)	413 606 (384 225)
- Comptes d'attente en début de période - Comptes d'attente en fin de période		10 & 15 10 & 15	(189 841) 183 281	(159 106) 161 776	(159 106) 189 841
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période - Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+	15 15	(42 000) 42 000	(42 000) 42 000	(42 000) 42 000
<ul> <li>Autres comptes créditeurs en début de période</li> <li>Autres comptes créditeurs en fin de période</li> </ul>	+	15 15	(84 545) 13 901	(6 811) 40 968	(6 811) 84 545
- Prestataires en début de période - Prestataires en fin de période	-+	15 15	(4 779) 61 953	(706 575) 152 327	(706 575) 4 779
<ul> <li>Dépôts et cautionnements en début de période</li> <li>Dépôts et cautionnements en fin de période</li> </ul>	+	10 10	31 234 (31 234)	30 884 (30 884)	30 884 (31 234)
- Retenue de garantie en début de période - Retenue de garantie en fin de période	- +	15 15	(7 499) 5 799	(18 182) 19 248	(18 182) 7 499
- Produits des placements	+	21	197 888	209 496	535 820
- Autres produits d'exploitation	+	19	-	-	66 968
- Autres gains ordinaires	+	27	175 363	60 423	305 931
- Autres pertes ordinaires	-	28	(175)	(88)	(88)
Autres flux de trésorerie			8 037 905	15 916 852	5 262 094

# NOTE 37 : DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITIOND'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			30 Juin		31 décembre
		Notes	2016	2015	2015
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	9	11 670	-	-
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	9	104 053	958 570	1 059 212
- Matériel acquis en leasing	-	9	-	(94 502)	(130 482)
Décaissements provenant de l'acquisition					
d'immobilisations corporelles et incorporelles			115 723	864 068	928 730

# NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSIOND'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

			30 Juin		31 décembre
		Notes	2016	2015	2015
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	9	-	30 562	30 562
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	27	-	27 393	57 493
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	-	28	-	-	(76 860)
Encaissements provenant de la cession					
d'immobilisations corporelles et incorporelles			-	57 955	11 194

## NOTE 39 : DECAISSEMENTS AFFECTES AL'ACQUISITION D'IMMMOBILISATIONS FINANCIERES

			30 Juin		31 décembre	
		<u>Notes</u>	2016	2015	2015	
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	8	1 000 000	2 500 000	2 500 000	
Décaissements provenant de l'acquisition						
d'immobilisations financières			1 000 000	2 500 000	2 500 000	

### **NOTE 40: DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS**

			30 Juin		31 décembre	
		Notes	2016	2015	2015	
- Dividendes et tantièmes	+	16	2 975 000	2 550 000	2 550 000	
- Prélèvement sur fonds social	+	16	35 152	30 352	55 099	
Dividendes et autres distributions			3 010 152	2 580 352	2 605 099	

## NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

		Notes	30 Juin		31 décembre	
			2016	2015	2015	
- Banques	+	4	8 473 999	13 549 745	9 211 091	
- Caisses	+	4	3 313	2 620	2 192	
- Banques, découverts	-	11	(569)	(616)	(569)	
Liquidités et équivalents de liquidités			8 476 743	13 551 748	9 212 714	

## NOTE 42 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.